



Comité Social d'Administration du 11 janvier 2024

Lettre ouverte : **Encore 15 emplois supprimés en Seine-Maritime**

A l'heure de la galette : vous roulez les agents dans la farine !!

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués pour ce CSAL n°2 pour « donner notre avis » sur les créations-suppressions d'emplois prévues en 2024 dans notre département. Créations pour vous, suppressions pour nous, suppressions pour les personnels, suppressions pour les usagers.

Soit vous êtes bon magicien, soit vous êtes mauvais mathématicien !!

La formule magique est la suivante :

L'administration relaie le choix politique de « démétropoliser » des services de Bercy pour les installer dans les territoires.

En réalité et en parallèle vous démantelez les services locaux, ce qui constitue un prolongement déguisé du Nouveau Réseau de Proximité ou Nouvelle Restructuration de Proximité : la destruction au plus près du citoyen !!

Ces services re(dé)localisés constituent un jeu de dupes pour les usagers et les collectivités locales. Le service public de proximité tant attendu par nos concitoyens et concitoyennes n'est pas au rendez-vous.

Ces suppressions d'emplois n'ont que des conséquences négatives et engendrent :

- . Pour les collègues : toujours plus de stress dû à la charge de travail
- Pour les usagers : un accueil toujours plus "virtuel" avec fermeture des services de proximité, "tout internet" et plates-formes de contact....
- Pour les collectivités locales : la perte d'interlocuteurs de proximité (avec les fermetures de trésoreries) remplacés par des services industrialisés de gestion.
- Pour la sphère fiscale, qui assure le consentement à l'impôt face aux enjeux budgétaires, des services de plus en plus pilotés par le numérique et

l'intelligence artificielle, bien loin des problématiques et réalités de terrain, notamment pour le contrôle fiscal.

Ce ne sont ni les formations au management « nouveau », ni les choix opérés localement d'effectuer certaines missions sous prétexte de la RGP qui amélioreront les situations.

L'Intersyndicale vous alerte depuis de nombreuses années sur les conséquences néfastes des réformes qui s'empilent avec dans le même temps des suppressions d'emplois injustifiées au vu des charges de travail.

Force est de constater que nous n'avons jamais été entendus sur ces sujets comme sur bien d'autres d'ailleurs.

Retour vers le Futur ou comment ne pas tirer les enseignements de France Télécom.

Nous rappelons que nous exerçons une mission de service public qui a pour but la satisfaction de l'Intérêt général.

Comment parler de gains de productivité alors que nous réalisons une mission de service public. Le service public n'est pas là pour faire gagner de l'argent sur le dos des agents et des usagers mais bien pour rendre un service public de qualité.

Il est inacceptable de considérer que la Direction Générale arrive à des gains de productivité alors qu'une augmentation des charges est réelle.

Le tour de passe passe national du ministre illusionne 148 créations d'emploi et présente les - 200 emplois pour 2023 comme « une bonne nouvelle » .

Les redéploiements sont au nombre de 471 emplois. Ce stratagème permet aux Directions de revendiquer un solde positif lors des CSA emplois locaux.

Pour l'intersyndicale, cette manipulation des chiffres est clairement malhonnête.

Pour rappel la moitié des suppressions d'emplois de fonctionnaires d'État est ciblée et supportée par notre administration, alors qu'elle ne représente que moins de 6 % des effectifs de l'État.

Il n'est plus possible de demander aux agents de faire toujours plus de travail avec toujours moins d'effectif.

Au niveau local : dans les documents de travail vous indiquez un solde positif de 43 emplois, pour l'Intersyndicale ce sont bien 15 emplois que vous supprimez des services.

C'est pourquoi les élus de l'Intersyndicale se refusent à participer à un CSA de légitimation des suppressions d'emplois.

En conséquence nous n'assisterons pas à ce CSA Emplois.

| Emplois 2024 Seine Maritime : -15 | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------------|------------|
| <i>(Propositions de la Direction lors du CTL Emplois)</i> | | | | |
| SUPPRESSIONS D'EMPLOIS | | | | |
| | C | B | A et A + | |
| SUPPRESSIONS D'EMPLOIS | -4 | -9 | -2 | -15 |
| TOTAL 76 | -4 | -9 | -2 | -15 |
| Services / postes | C | B | A et A+ | |
| <u>EDR</u> | | -7 | | |
| Direction | -3 | | 1 | |
| Direction – <u>SLR</u> | -1 | | | |
| Service technique de Eu | -1 | | | |
| Service technique Le Havre | -1 | | | |
| <u>SDIF Equipe CDIF Rouen</u> | -1 | | | |
| <u>SIE Rouen</u> | 1 | | | |
| <u>SIE LE HAVRE</u> | 1 | | | |
| <u>SIP Yvetôt – siège</u> | 1 | | | |
| <u>RF territoriale</u> | | | -1 | |
| <u>SIP de Rouen</u> | | | -1 | |
| <u>Recalibrage PED</u> | | | -1 | |
| <u>Géomètres</u> | | -2 | | |
| Sous total suppressions | -4 | -9 | -2 | -15 |